

RÈGLEMENT GRAPHIQUE
APRÈS MODIFICATION

Echelle 1/2 500°

PLU approuvé le : 7 août 2012
Prescription de la modification n°1 : 10 juillet 2014
Enquête publique : 6 octobre 2014 au 5 novembre 2014
Modification n°1 approuvée le : 5 décembre 2014

3.2

Bureau d'études UrbaDoc
56 avenue des Minimes
31 200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
urbadoc@free.fr



Légende

Zones Urbaines

- ZONE Ua : zone urbanisée correspondant au centre ancien (ass. collectif)
- ZONE Ub : zone urbanisée correspondant à la Cité de l'Espérance (ass. collectif)
- ZONE Uca : zone urbanisée correspondant à la zone d'habitat pavillonnaire (ass. collectif)
- ZONE Ucb : zone urbanisée correspondant à la zone d'habitat pavillonnaire (ass. non collectif)
- ZONE Ud : zone urbanisée correspondant à la zone d'habitat collectif (ass. collectif)
- ZONE Ue : zone urbanisée correspondant au poste de transformation EDF

Zones A Urbaniser

- ZONEAUa : zone à urbaniser ouverte à vocation résidentielle et d'activités compatibles (ass. collectif)
- ZONEAUec : zone à urbaniser ouverte à vocation d'équipements commerciaux (ass. collectif)
- ZONEAUoec : zone à urbaniser fermée à vocation d'équipements commerciaux (ass. collectif)
- ZONEAUo : zone à urbaniser fermée à vocation d'habitat (ass. collectif)

Zones Naturelles

- ZONE N de richesses naturelles
- ZONE Na correspondant à l'emprise de la SPA
- ZONE Nc correspondant au centre d'enfouissement des déchets du BTP

Zones Agricoles

- ZONE A correspondant à l'espace agricole
- ZONE AH1 correspondant à l'habitat diffus en zone agricole
- ZONE AH2 correspondant à un secteur urbanisable de taille et de capacité d'accueil limités

Autres délimitations

- Emplacement réservé
- Limite de la zone inondable
- Mise à jour du fond de plan

Emplacements réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
1	Extension de la mairie	Commune	745 m²
2	Déviation / Accès hôpital	Communauté d'Agglomération du Carcassonnais	Emprise : 20 m de large